

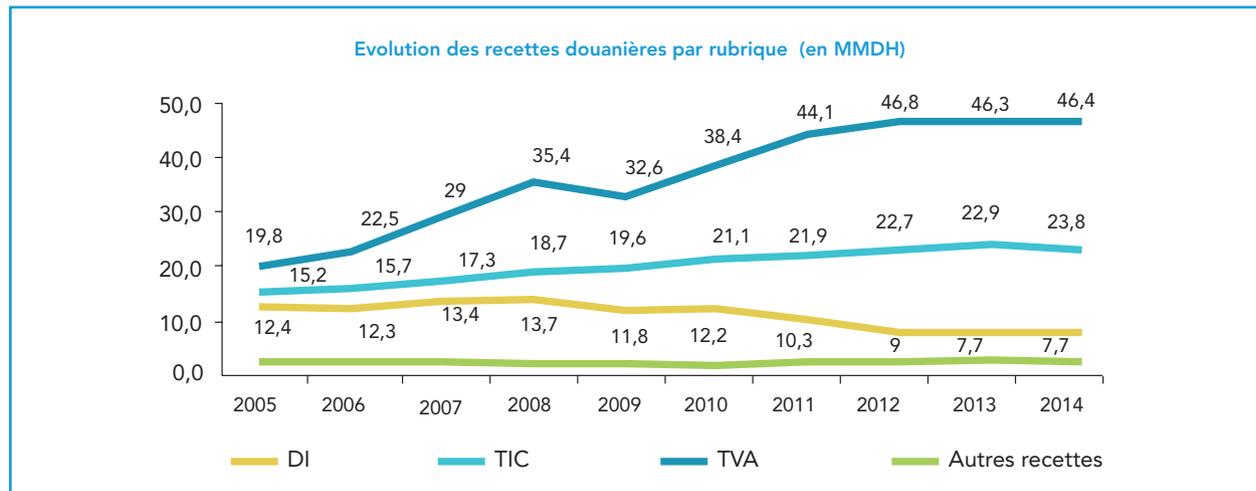
# DOUANE EN CHIFFRES



- Les recettes douanières
- Les échanges extérieurs
- Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- Les Régimes Economiques en Douane (RED)
- L'évaluation des nouvelles prestations de l'Administration des Douanes
- Le contentieux
- Les mouvements transfrontaliers des marocains résidant à l'étranger
- La mise à la consommation des véhicules de tourisme
- L'Action sociale de l'Administration au profit des organismes et œuvres de bienfaisance
- La gestion des réclamations

# LES RECETTES DOUANIERES

## REPARTITION DES RECETTES DOUANIERES PAR RUBRIQUE



Evolution des recettes douanières par rubrique

(En MMDH)

RUBRIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Droits d'importation (DI)	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3	9,0	7,7	7,7
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	15,2	15,7	17,3	18,7	19,6	21,1	21,9	22,7	22,9	23,8
- TIC sur produits énergétiques	9,0	9,2	10,2	10,6	11,7	12,3	12,9	13,1	13,3	13,9
- TIC sur tabacs manufacturés	5,3	5,6	6,1	7	6,9	7,5	7,5	8,2	8,0	8,5
- Autres	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	5,0	1,5	1,5
Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) dont :	19,8	22,5	29	35,4	32,6	38,4	44,1	46,8	46,3	46,4
- TVA sur produits énergétiques	3,0	3,6	4,0	5,4	4,3	7,7	10,2	11,4	10,7	9,8
- Autres	16,8	18,9	25	30	28,3	30,7	33,9	35,4	35,7	36,6
Redevance gazoduc	1,4	1,6	1,4	1,7	1,7	1,4	2,2	2,1	2,3	2,4
Autres recettes	1,0	0,9	1,0	0,4	0,3	0,5	0,2	0,4	0,2	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>49,8</b>	<b>53,0</b>	<b>62,1</b>	<b>69,9</b>	<b>66,0</b>	<b>73,6</b>	<b>78,7</b>	<b>81,0</b>	<b>79,5</b>	<b>80,7</b>

(\*) : Chiffres provisoires

En 2014, les recettes douanières globales se sont établies à 80,7 MMDH, en légère hausse de 1,2 MMDH, soit 1,6% par rapport à 2013.

En tenant compte des recettes de certains comptes spéciaux, les recettes globales mobilisées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) ont totalisé 85,6 MMDH en augmentation de 1,6 MMDH ou 1,9% par rapport à 2013.

Les principales rubriques ont enregistré les évolutions suivantes :

**\* DI** : Légère hausse de 0,75% par rapport à l'année 2013. Qui s'explique par deux facteurs :

- La progression de 2,3% des importations taxables au titre de cet impôt ;
- Les actions de contrôle entreprises en matière de redressements des valeurs déclarées. Ainsi, la recette générée par cette action s'est établie à 894 MDH contre 607,6 MDH à fin 2013, soit une progression de 47,2%.

Cette évolution positive a été enregistrée en dépit de :

- La poursuite du processus de démantèlement tarifaire prévu par les accords de libre-échange conclus avec certains pays ou groupe de pays, notamment la Turquie et l'USA ;

## LES RECETTES DOUANIERES

- La deuxième année de mise en œuvre de l'accord agricole Maroc-UE qui est entré en vigueur le 1er octobre 2012 ;
- La baisse des recettes du nombre de voitures d'occasion dédouanées (-14,1%), passant de 19 182 unités à 16 464 unités en 2014. Les recettes générées au titre du DI ont connu une baisse de 21,8% passant de 412,4 MDH à 322,5 MDH.

\* **TVA** : les encaissements de la TVA ont enregistré une stabilité par rapport à l'année 2013.

Hors produits énergétiques, les recettes de la TVA ont enregistré une hausse de 2,7%.

\* **TIC** : les TIC ont enregistré une hausse de 4,3% par rapport à 2013. Ce résultat est attribué aux éléments ci-après :

i) TIC sur les produits énergétiques : ces taxes ont généré une recette de 13,9 MMDH en hausse de 4,5% par rapport à l'année 2013 suite à l'augmentation des mises à la consommation, notamment des carburants (2,3% pour le gasoil).

ii) TIC sur les tabacs manufacturés : Elles ont connu une hausse de 5,9% par rapport à l'année 2013.

\* **Redevance GAZODUC** : hausse de 4,8% ou +110,8 MDH.

Globalement, le taux de réalisation des recettes douanières par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2014 a atteint 96,5%, et ce en raison du recul des importations au moment où les prévisions retenues pour l'élaboration du cadre macroéconomique de la loi de finance tablaient sur une progression de près de 6,2%.

## EVOLUTION DES RECETTES DOUANIERES PAR RAPPORT A CERTAINS AGREGATS

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats

(En MMDH)

RUBRIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 (*)
Recettes douanières (1)	49,8	53,0	62,1	69,9	66,0	73,6	78,7	81,0	79,5	80,7
Droits d'importation (DI) (2)	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3	9,0	7,7	7,7
Recettes fiscales (3) (**)	110,4	125,2	150,1	185,5	169,0	173,9	185,0	198,5	195,8	200,4
Part des recettes douanières (1)/(3) en %	45,1	42,3	41,4	37,7	39,4	42,3	42,5	40,8	40,6	40,3
Recettes ordinaires (4)	132,2	147,0	171,7	204,5	190,5	193,8	213,7	224,1	227,1	238,1
Part des recettes douanières (1)/(4) en %	37,6	36,1	36,2	34,2	34,9	38,0	36,8	36,2	35,0	33,9
Produit intérieur brut nouveau système (5)	522,6	575,3	616,3	688,8	736,2	764,3	802,6	827,5	872,8	908,0
Part des recettes douanières (1)/(5) en %	9,5	9,2	10,1	10,1	9,0	9,6	9,8	9,8	9,1	8,9
Ratio des droits d'importation par rapport au PIB en % : (2)/(5)	2,4	2,1	2,2	2,0	1,6	1,6	1,3	1,1	0,9	0,9
Valeur des importations globales (6)	184,4	210,6	259,7	326,0	264,0	298,0	357,8	386,9	383,7	386,1
Taux de la pression fiscale (2)/(6) en %	6,7	5,8	5,2	4,2	4,5	4,1	2,9	2,3	2,0	2,0

(\*) : Chiffres provisoires

(\*\*) : Le montant des recettes fiscales intègre le tiers de la TVA affecté aux collectivités locales.

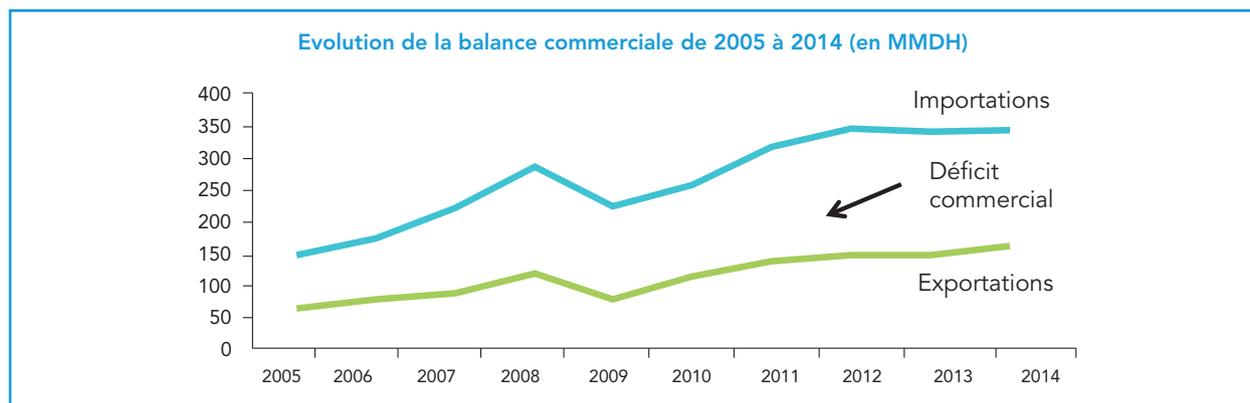
L'analyse des chiffres provisoires pour l'année 2014 révèle que la part des recettes douanières dans les recettes fiscales représente 40,3% contre 40,6% en 2013.

Rapportée aux recettes ordinaires hors privatisation de l'Etat, cette part s'est située à 33,9% en 2014.

Par ailleurs, le taux de la pression fiscale sur les importations a baissé notablement puisqu'il est passé de 6,7% en 2005 à 2,0% en 2014, soit une réduction de 70,1% en dix ans.

# LES ECHANGES EXTERIEURS

## BALANCE COMMERCIALE

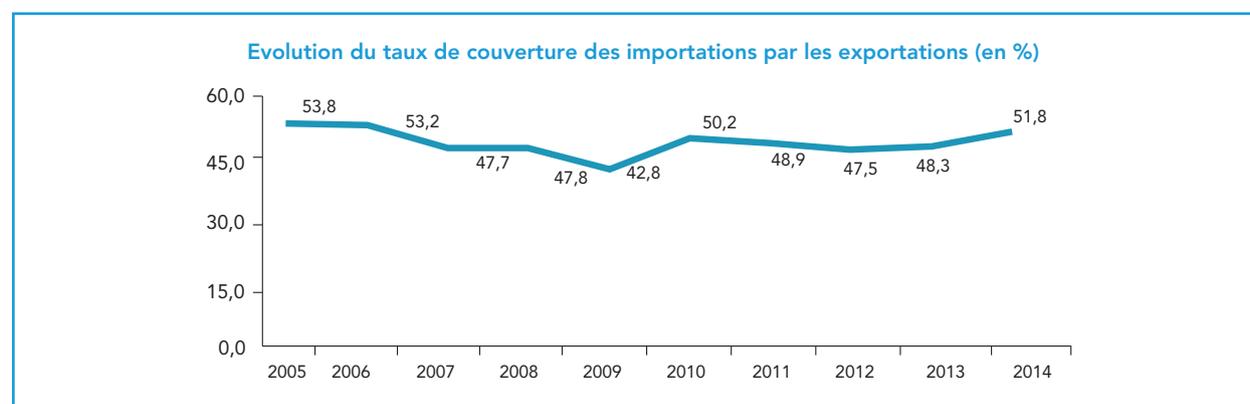


(En milliards de DH : MMDH)

	2013	2014*	Var. en %
<b>Importations</b>	383,7	386,1	0,6
<b>Exportations</b>	185,4	200	7,9
<b>Solde</b>	-198,3	-186,1	-6,2
<b>Taux de couverture en %</b>	48,3	51,8	

\* Chiffres actualisés établis selon le nouveau système adopté par l'Office des Changes dit « commerce général »

En 2014 le déficit de la balance commerciale a atteint 186,1 MMDH, soit une baisse de 6,2% par rapport à celui de 2013, en raison d'une plus forte progression des exportations (+14,6 MMDH) par rapport aux importations (+2,4 MMDH).

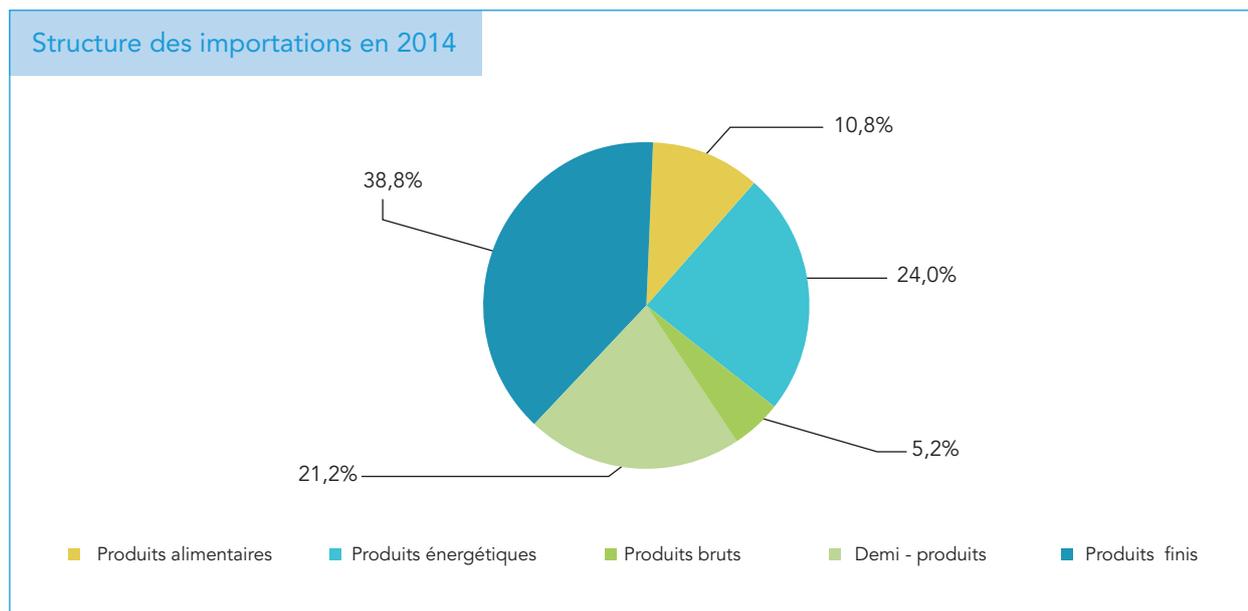


Les échanges globaux ont affiché une hausse de 3%, soit 586,1 MMDH contre 569,1 MMDH réalisés en 2013. Les importations ont atteint 386,1 MMDH (contre 383,7 MMDH en 2013) et les exportations 200 MMDH (contre 185,4 MMDH en 2013). Le taux de couverture a ainsi atteint 51,8%, soit 3,5 points de mieux que celui enregistré une année auparavant.

La légère augmentation des importations (+0,6% ou +2,4 MMDH) est la résultante de la baisse des achats des produits énergétiques (-9,5% ou -9,7 MMDH) conjuguée à la hausse des produits alimentaires, notamment le blé, (+16,3% ou +9,4 MMDH) et des produits finis de consommation (+8,8% ou +5,7 MMDH).

## REPARTITION PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

### Importations



La structure des importations de 2014 révèle que plus du tiers (38,8%) des achats sont constitués de produits finis (produits finis de consommation et biens d'équipement). Les approvisionnements en produits énergétiques et demi-produits représentent respectivement 24% et 21,2%. Les produits alimentaires et les produits bruts ont contribué à hauteur de 10,8% et 5,2%.

En terme de valeur, les importations de produits finis se sont établies à 149,8 MMDH, en hausse de 1,9% ou +2,7 MMDH par rapport à l'année 2013. Ce résultat est dû à l'augmentation des achats, des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques : +19,7% ou +1,2 MMDH et des fils et câbles et autres conducteurs pour électricité : +20,7% ou +1,1 MMDH.

Les demi-produits ont affiché une hausse de 1,4% par rapport à 2013. Elles ont porté entre autres, sur les matières plastiques et ouvrages divers en plastique, les produits chimiques, les papiers et cartons, les fils, barres et profilés en fer ou en cuivre ainsi que les demi-produits en fer ou en acier non alliés.

L'approvisionnement en produits énergétiques s'est rétracté de 9,5% d'une année à l'autre, soit 92,6

(En MMDH)

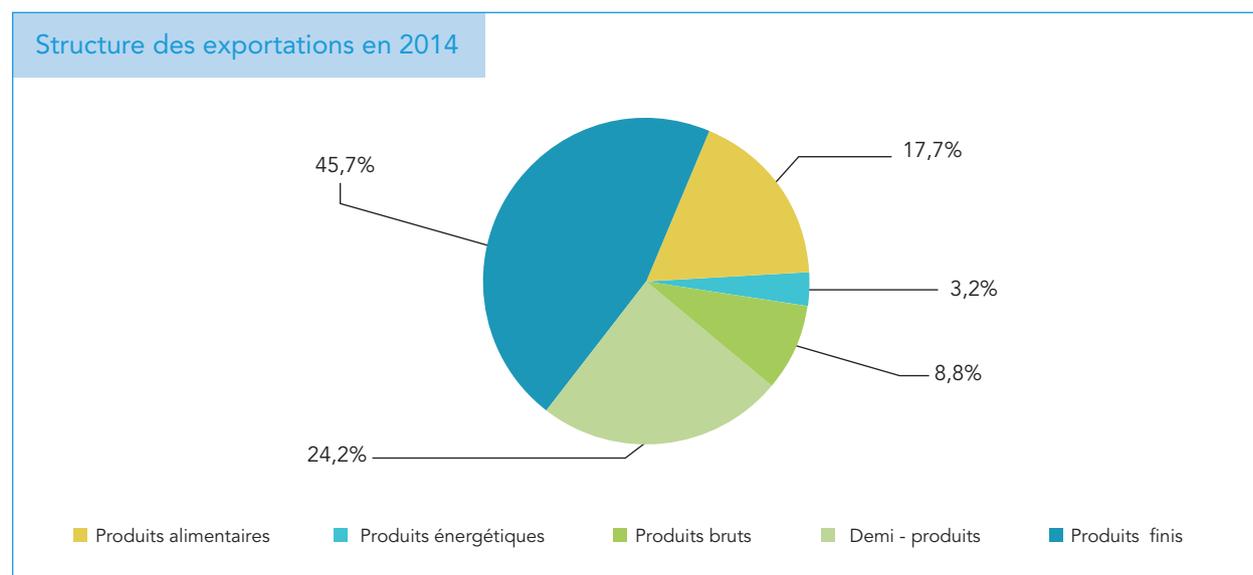
Libellé des groupements	2013	2014 (*)	Var en %
Produits alimentaires	35,9	41,7	16,3
Produits énergétiques	102,3	92,6	-9,5
dont: pétrole brut	36,5	28,1	-22,9
Produits bruts :	17,8	20,0	12,3
- d'origine animale et végétale	11,3	11,8	5,2
- d'origine minérale	6,6	8,2	24,3
Demi - produits	80,6	81,7	1,4
Produits finis :	147,1	149,8	1,9
- Biens d'équipement	82,0	79,1	-3,6
- Biens de consommation	65,1	70,8	8,8
<b>Total</b>	<b>383,7</b>	<b>386,1</b>	<b>0,6</b>

(\*) : Chiffres provisoires

MMDH au lieu de 102,3 MMDH, en raison de la baisse des achats des principales composantes : pétrole brut (-22,9% ou -8,4 MMDH, comme conséquence de la baisse du cours du baril : 96,5\$ contre 104,1\$ en 2013) et du gazoil et fioul (-11,5% ou -4,1 MMDH).

Les importations de produits alimentaires ont progressé de 16,3% ou +5,6 MMDH, suite notamment aux achats du blé : 54,4% ou +4,5 MMDH.

## Exportations



En 2014, Les exportations ont réalisé un taux d'accroissement notable de 7,9% par rapport à 2013, soit : +14,6 MMDH. Cette dynamique est surtout le fruit des bonnes réalisations du secteur de l'automobile: +84,9% ou +8,4 MMDH pour les voitures de tourisme, conjuguées aux réalisations positives, des fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité : +8,3% ou +1,4 MMDH, des engrais naturels et chimiques : +6,9% ou +1,1 MMDH et des vêtements confectionnés : +5,8% ou +1,1 MMDH).

La structure des ventes à l'étranger fait apparaître la prédominance des produits finis (biens de consommation essentiellement) avec 45,7% contre 42,7% en 2013, suivis des demi-produits avec 24,2% contre 24,4% en 2013, des produits alimentaires (17,7%) et des produits bruts (8,8%).

L'essentiel des produits finis est constitué de vêtements confectionnés : 22,1% (20,2 MMDH contre 19 MMDH en 2013 : +5,8%), suivis, des fils, câbles et autres conducteurs pour l'électricité : 20,3% (18,5 MMDH contre 17,1 MMDH : +8,3%), des voitures de tourisme : 19,5% (17,8 MMDH contre 9,7 MMDH : +84,9%) et des articles de bonneterie : 8 % (stabilisation autour de 7,3 MMDH).

Les demi-produits ont concerné en particulier les dérivés de phosphates (30,1 MMDH ou 62,1% du groupe : 28,2 MMDH ou 62,5% en 2013), les composants

(En MMDH)

Libellé des groupements	2013	2014 (*)	Var en %
Produits alimentaires	33,6	35,5	5,4
Produits énergétiques	9,1	6,4	-30,1
Produits bruts :	17,8	17,5	-1,3
- d'origine animale et végétale	2,8	3,5	23,6
- d'origine minérale	14,9	14,0	-6,0
Demi - produits	45,2	48,5	7,3
Produits finis :	79,1	91,3	15,5
- Biens d'équipement	31,5	33,5	6,5
- Biens de consommation	47,6	57,8	21,4
Or industriel	0,5	0,8	58,5
<b>Total</b>	<b>185,4</b>	<b>200,0</b>	<b>7,9</b>

(\*) : Chiffres provisoires

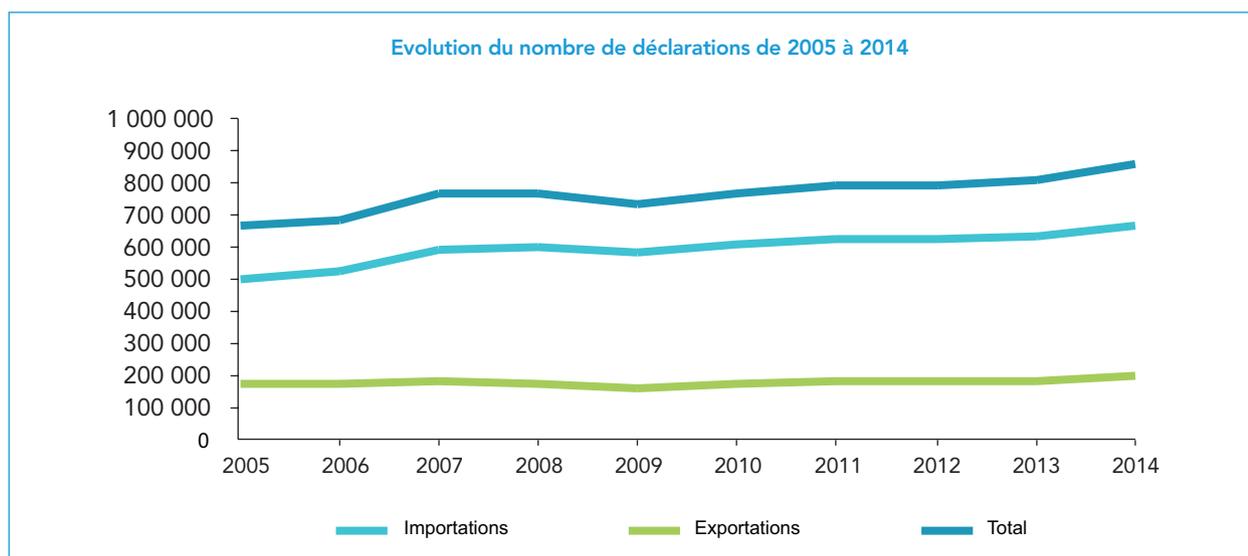
électroniques (4,2 MMDH ou 8,7%) et les produits résiduels du pétrole et matières apparentées (3,6 MMDH ou 7,4% : 4,1MMDH ou 9% en 2013).

Les ventes des produits alimentaires ont enregistré une hausse de 5,4% par rapport à l'année 2013, suite aux résultats positifs affichés par certains produits (farine et poudre de poisson : +52,4% ou +0,5 MMDH, conserve de légumes : +18,8% ou +0,3 MMDH, les tomates fraîches : +7,7% ou +0,3 MMDH et les préparations et conserves de poissons : +4,1% ou +0,2 MMDH).

# LE NOMBRE DE DECLARATIONS (D.U.M) ENREGISTREES

## ENSEMBLE DES REGIMES DOUANIERS

RUBRIQUES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Importations</b>	509 423	542 624	587 994	600 479	579 550	603 852	623 624	624 451	630 569	670 408
<b>Exportations</b>	169 580	174 741	185 110	176 877	158 706	172 565	179 301	179 194	184 156	198 620
<b>TOTAL</b>	<b>679 003</b>	<b>717 365</b>	<b>773 104</b>	<b>777 356</b>	<b>738 256</b>	<b>776 417</b>	<b>802 925</b>	<b>803 645</b>	<b>814 725</b>	<b>869 028</b>



## PAR FAMILLE DE REGIMES DOUANIERS

SENS	REGIMES DOUANIERS	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	ATPA (1)	112 453	117 719	121 785	113 565	100 610	106 547	104 658	102 440	99 337	98 320	-1,0	14,7
	AUTRES RED (2)	75 389	94 476	107 588	111 984	109 116	123 549	130 185	129 655	131 048	145 618	11,1	21,7
	IMP. SIMPLES (3)	296 797	314 958	344 497	360 728	356 554	361 090	375 335	378 631	387 340	413 817	6,8	61,7
	AUTRES	12 955	14 010	14 124	14 202	13 270	12 666	13 446	13 725	12 844	12 653	-1,5	1,9
<b>TOTAL IMPORTATIONS</b>		<b>497 594</b>	<b>541 163</b>	<b>587 994</b>	<b>600 479</b>	<b>579 550</b>	<b>603 852</b>	<b>623 624</b>	<b>624 451</b>	<b>630 569</b>	<b>670 408</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>
EXPORTATIONS	EXP. SUITE ATPA (4)	97 745	99 145	105 304	99 223	84 848	91 225	91 608	89 389	87 796	90 023	2,5	45,3
	AUTRES RED	21 932	27 678	31 463	33 170	31 975	32 074	32 601	32 663	33 579	34 867	3,8	17,6
	EXP. SIMPLES	47 923	44 633	46 763	43 046	40 414	48 009	53 861	55 774	61 524	72 301	17,5	36,4
	AUTRES	1 529	1 475	1 580	1 438	1 469	1 257	1 231	1 368	1 257	1 429	13,7	0,7
<b>TOTAL EXPORTATIONS</b>		<b>169 129</b>	<b>172 931</b>	<b>185 110</b>	<b>176 877</b>	<b>158 706</b>	<b>172 565</b>	<b>179 301</b>	<b>179 194</b>	<b>184 156</b>	<b>198 620</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>666 723</b>	<b>714 094</b>	<b>773 104</b>	<b>777 356</b>	<b>738 256</b>	<b>776 417</b>	<b>802 925</b>	<b>803 645</b>	<b>814 725</b>	<b>869 028</b>	<b>6,7</b>	

(1) Admission temporaire pour perfectionnement actif

(2) Autres Régimes Economiques en Douane

(3) Droit commun et autres importations simples : importations dans le cadre du régime 010 et autres importations dans le cadre des accords, les RED ou autres.

(4) Exportations en suite d'admission temporaire pour perfectionnement actif.

## PAR DIRECTION REGIONALE

SENS	DIRECTIONS REGIONALES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	CASABLANCA	209 231	235 639	251 607	263 382	258 304	272 142	276 745	272 985	277 141	290 725	4,9	43,4
	CASA PORT	168 537	166 093	179 386	173 663	157 179	150 735	154 484	151 704	143 293	149 873	4,6	22,4
	TANGER-MED				2 680	14 025	62 887	104 898	110 765	118 137	128 447	8,7	19,2
	NORD-OUEST	82 432	100 433	114 665	116 334	108 611	79 718	51 352	53 422	55 592	60 786	9,3	9,1
	AGADIR			13 870	15 193	14 471	13 727	13 785	14 318	14 295	15 699	9,8	2,3
	NORD-EST	7 869	9 033	9 542	10 749	10 241	8 007	6 522	5 771	6 002	6 957	15,9	1,0
	CENTRE-SUD	7 309	7 326	7 767	7 928	7 095	7 160	7 140	6 611	6 585	6 543	-0,6	1,0
	CENTRE	10 131	9 969	9 525	8 634	7 908	7 428	6 764	6 611	7 017	6 462	-7,9	1,0
	SUD	12 085	12 670	1 632	1 916	1 716	2 048	1 934	2 264	2 507	4 916	96,1	0,7
<b>TOTAL IMPORTATIONS</b>		<b>497 594</b>	<b>541 163</b>	<b>587 994</b>	<b>600 479</b>	<b>579 550</b>	<b>603 852</b>	<b>623 624</b>	<b>624 451</b>	<b>630 569</b>	<b>670 408</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>
EXPORTATIONS	TANGER-MED				1 866	7 221	25 693	42 482	41 135	39 398	43 753	11,1	22,0
	NORD-EST	2 108	2 015	2 158	1 873	1 656	1 330	1 189	1 044	903	1 000	10,7	0,5
	AGADIR			9 344	9 200	10 218	9 540	8 701	9 652	10 694	11 724	9,6	5,9
	CASABLANCA	54 664	56 212	60 326	59 583	54 576	57 772	58 273	55 002	56 975	62 077	9,0	31,3
	CENTRE-SUD	15 801	15 593	14 364	13 045	11 036	11 928	11 104	10 410	10 279	11 043	7,4	5,6
	CASA PORT	29 073	27 241	26 673	24 820	18 827	20 426	20 812	21 820	21 078	22 351	6,0	11,3
	NORD-OUEST	53 846	57 395	62 648	56 565	45 805	32 582	21 760	23 284	24 755	24 276	-1,9	12,2
	CENTRE	5 020	5 714	5 331	5 079	4 568	4 767	4 624	4 991	5 268	5 130	-2,6	2,6
	SUD	8 617	8 761	4 266	4 846	4 799	8 527	10 356	11 856	14 806	17 266	16,6	8,7
<b>TOTAL EXPORTATIONS</b>		<b>169 129</b>	<b>172 931</b>	<b>185 110</b>	<b>176 877</b>	<b>158 706</b>	<b>172 565</b>	<b>179 301</b>	<b>179 194</b>	<b>184 156</b>	<b>198 620</b>	<b>7,9</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>666 723</b>	<b>714 094</b>	<b>773 104</b>	<b>777 356</b>	<b>738 256</b>	<b>776 417</b>	<b>802 925</b>	<b>803 645</b>	<b>814 725</b>	<b>869 028</b>	<b>6,7</b>	

Au terme de l'année 2014, le nombre de déclarations enregistrées dans les bureaux douaniers a augmenté de 6,7% par rapport à celui enregistré en 2013. La part des déclarations d'importation a été de 77,1% contre 77,4% en 2013.

Le nombre de ces déclarations à l'importation a atteint 670 408 en 2014, en progression de 6,3% par rapport à l'année précédente. A l'export, le rythme de la hausse étant de 7,9%.

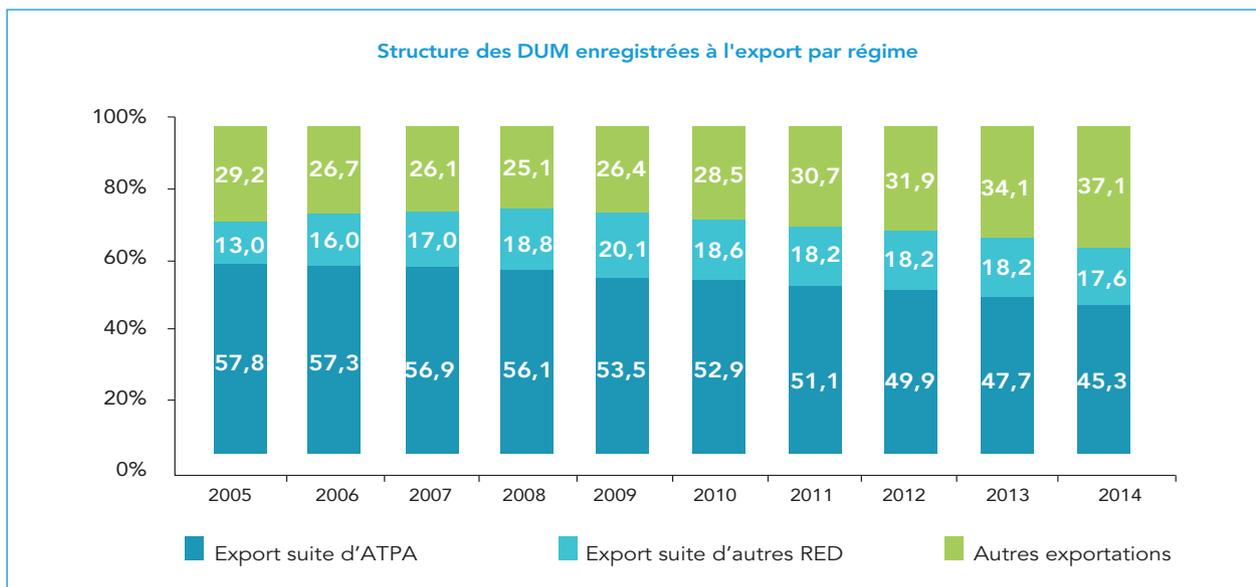
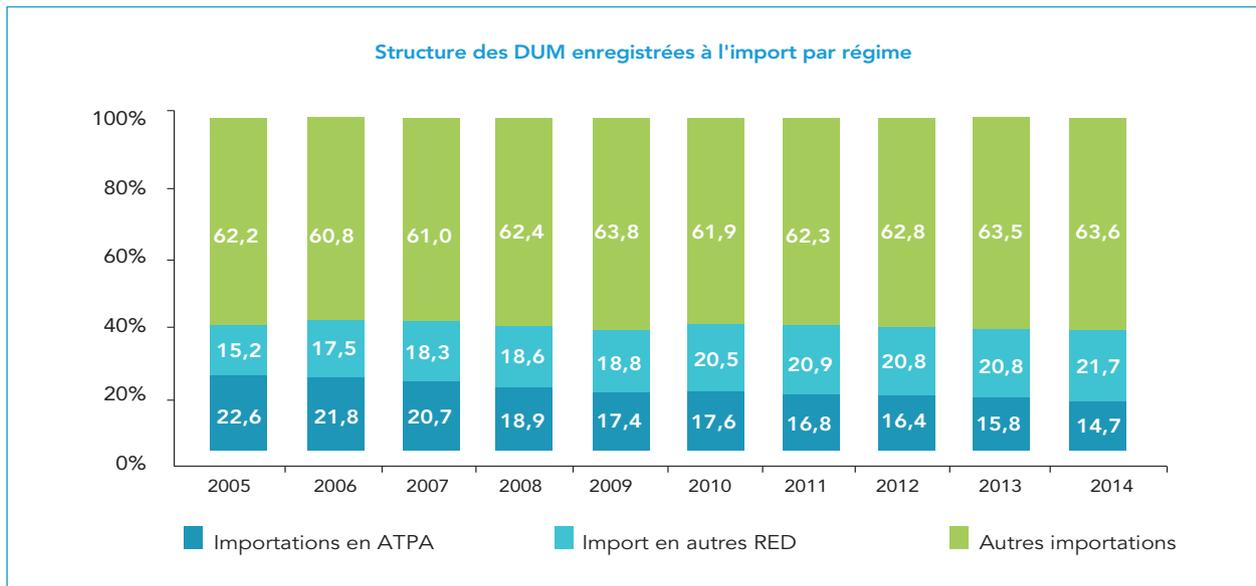
Globalement, 19,8% des déclarations ont été enregistrées à Casa-Port, contre 26,7% en 2007. Cette baisse d'activité s'explique essentiellement par :

- Le transfert du flux au profit de la direction régionale de Tanger-MED, qui est passé à 19,8% contre 19,3% en 2013 et 18,9% en 2012 ; Et
- La mise en place de nouveaux magasins et aires de dédouanements rattachés au bureau de Casa-extérieur, qui ont porté la part des MEAD à 19,5%.

Le bureau de Nouasser-Frêt a représenté 19,1% cette année contre 18,8% en 2013.

# LES REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE (RED)

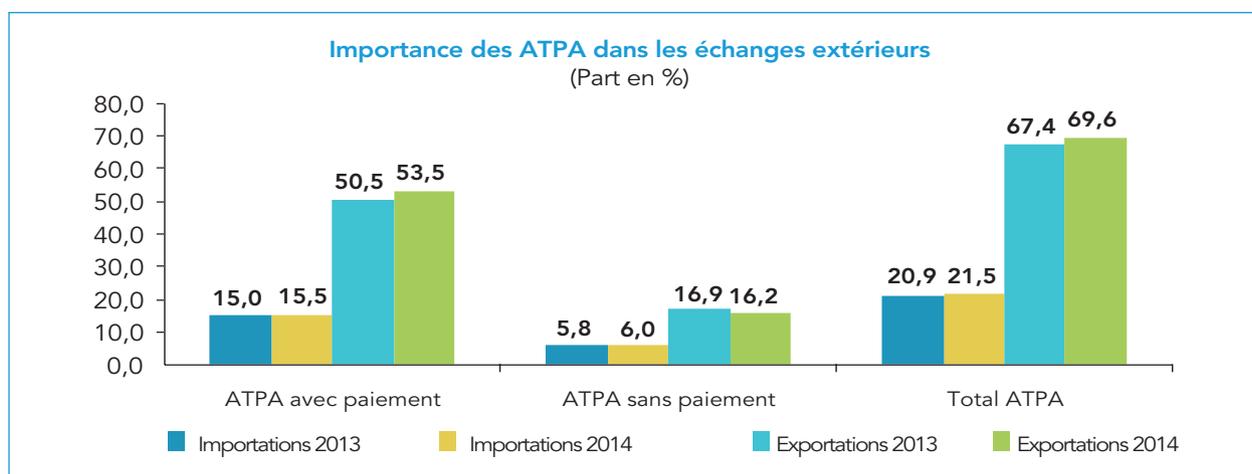
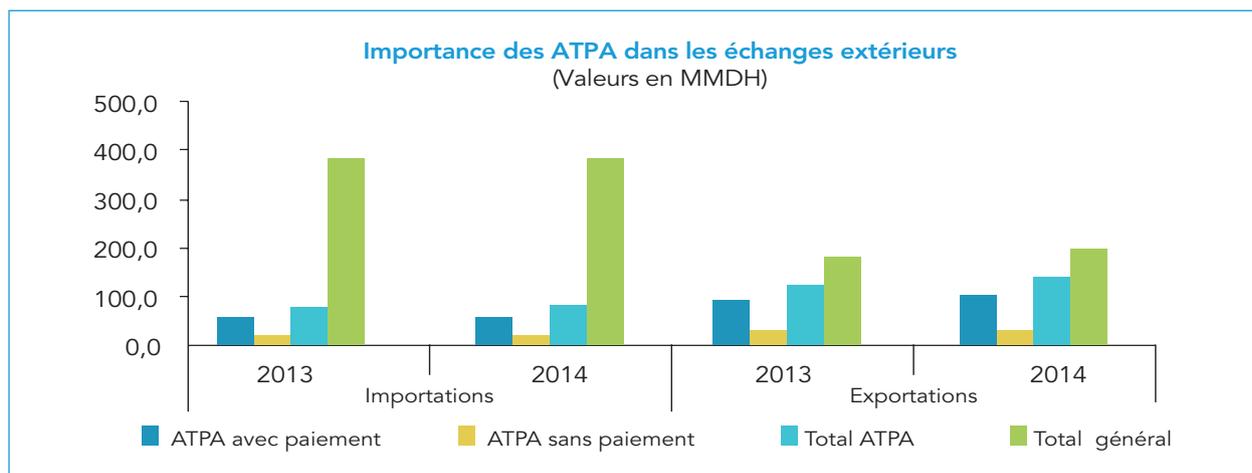
## REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE (RED)



La part des opérations sous régimes économiques a régressé de 1,7% au cours de l'année 2014 par rapport à 2013, soit 42,4% au lieu de 43,2%, répartie comme suit :

- à l'importation : 36,4% contre 36,5% en 2013.
- à l'exportation : 62,9% contre 65,9% en 2013.

## IMPORTANCE DES RED DANS LE COMMERCE EXTERIEUR



### EVOLUTION DU VOLUME DES ECHANGES DANS LE CADRE DES ATPA

SENS	REGIMES	1000 Tonnes		Valeur en MMDH		Var en %
		2013	2014*	2013	2014*	
IMPORTATIONS	ATPA avec paiement	8 825,3	9 647,2	57,7	59,7	3,5
	ATPA sans paiement	189,4	203,5	22,4	23,3	4,2
	Total ATPA	9 014,8	9 850,7	80,1	83,0	3,7
	<b>Total général</b>	<b>42 948,2</b>	<b>48 801,0</b>	<b>383,7</b>	<b>386,1</b>	<b>0,6</b>
EXPORTATIONS	ATPA avec paiement	9 312,7	9 606,0	93,6	106,9	14,3
	ATPA sans paiement	103,5	107,8	31,4	32,3	3,0
	Total ATPA	9 416,2	9 713,8	124,9	139,2	11,4
	<b>Total général</b>	<b>24 625,7</b>	<b>25 693,0</b>	<b>185,4</b>	<b>200,0</b>	<b>7,9</b>

MMDH : Milliards de DH

\* : Chiffres actualisés établis selon le nouveau système adopté par l'Office des Changes dit « commerce général »

ATPA : Admission temporaire pour perfectionnement actif

Le volume des opérations commerciales réalisées dans le cadre des ATPA a représenté 37,9% de l'ensemble des transactions commerciales, soit 222,3 MMDH contre 205 MMDH en 2013 affichant ainsi un accroissement de 8,4%.

Les importations effectuées en 2014 en ATPA ont atteint 83 MMDH, soit une légère hausse de 3,7% par rapport à l'année 2013. Les exportations se sont élevées à 139,2 MMDH, en progression de 11,4% comparativement à l'exercice précédent (124,9 MMDH).

### FOCUS SUR LE REGIME DE L'ADMISSION TEMPORAIRE POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF

#### A l'importation

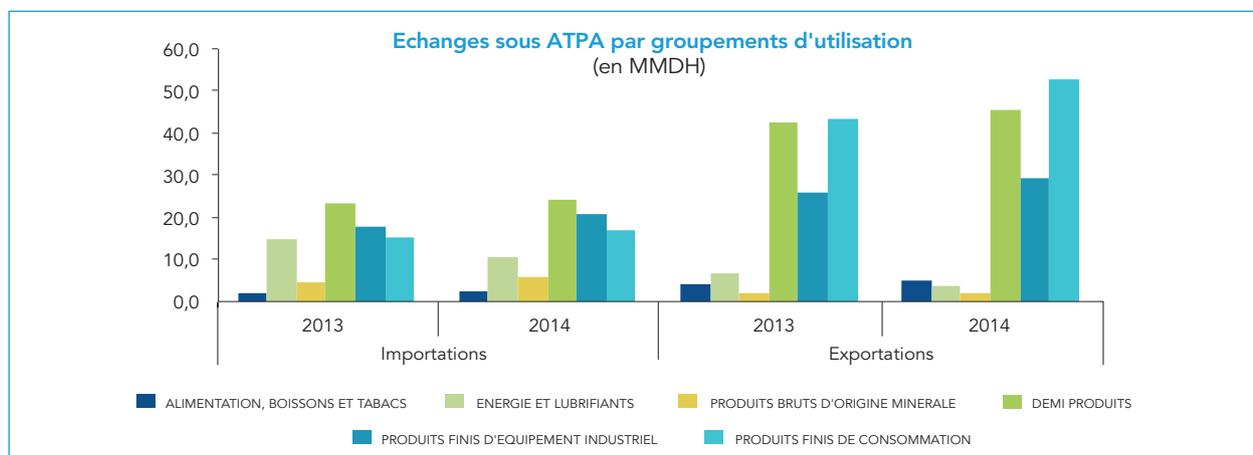
Les principales catégories de produits importés en 2014 sous le régime de l'ATPA sont énumérées ci-après :

- les demi-produits : leur part s'est élevée à 29,3% et ont porté notamment sur l'ammoniac, les transistors, les fils, barres et profilés en cuivre et les fils et câbles électriques ;
- les biens d'équipement industriel : ont atteint 25% des importations en ATPA contre 22,4% en 2013, Ils ont concerné essentiellement, les fils, câbles et autres conducteurs isolés pour électricité, les parties et accessoires pour voitures industrielles et les appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances ;
- les biens finis de consommation : ont représenté 20,1% des importations en ATPA. Il s'agit essentiellement du tissu de fibres synthétiques et artificielles, du tissu de coton, des étoffes de bonneterie et des ouvrages divers en plastique ;
- les produits énergétiques : leur part est de 12,5% contre 18,6% en 2013, constituée essentiellement de pétrole brut (97,6%) ;
- les produits bruts d'origine minérale : ont représenté 7,2% et ont concerné notamment les soufres bruts (95,4%).

#### A l'exportation

Les exportations en suite d'ATPA au titre de l'année 2014 sont réparties comme suit :

- les biens finis de consommation : ont contribué à hauteur de 38 % (34,8% en 2013) des exportations en suite d'ATPA, et sont majoritairement constitués de vêtements confectionnés (37,8 %), de voitures de tourisme (31%) et d'articles de bonneterie (13,7%) ;
- les demi-produits : ont représenté 32,6% des exportations réalisées dans ce cadre. Il s'agit essentiellement des engrais naturels et chimiques, de l'acide phosphorique, et des composants électroniques (transistors), dont les parts représentent respectivement 37,7%, 28,1% et 9,2% des dites exportations.
- les biens d'équipement industriel : avec une part de 21%, imputable surtout aux fils et câbles électriques (63%), appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances (16,5%) et les parties d'avions et d'autres véhicules aériens ou spatiaux (10,3%) ; et
- les produits énergétiques : cette catégorie n'a constitué que 5,4%, des exportations sous ATPA.

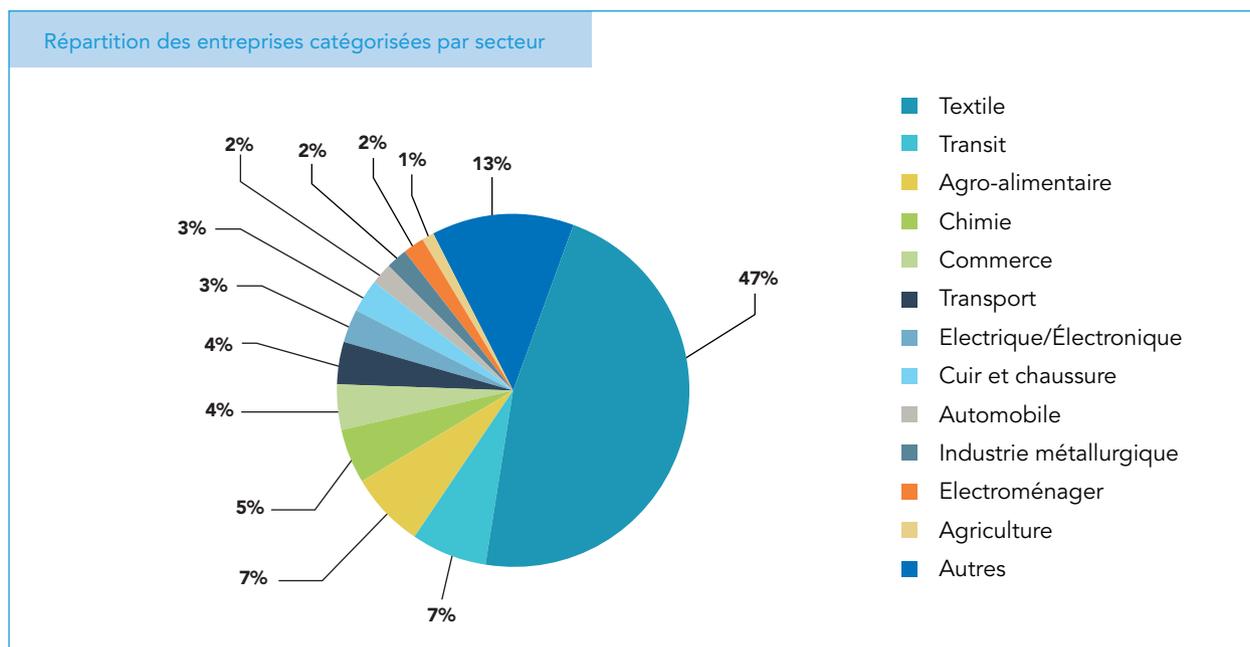


# L'ÉVALUATION DES NOUVELLES PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

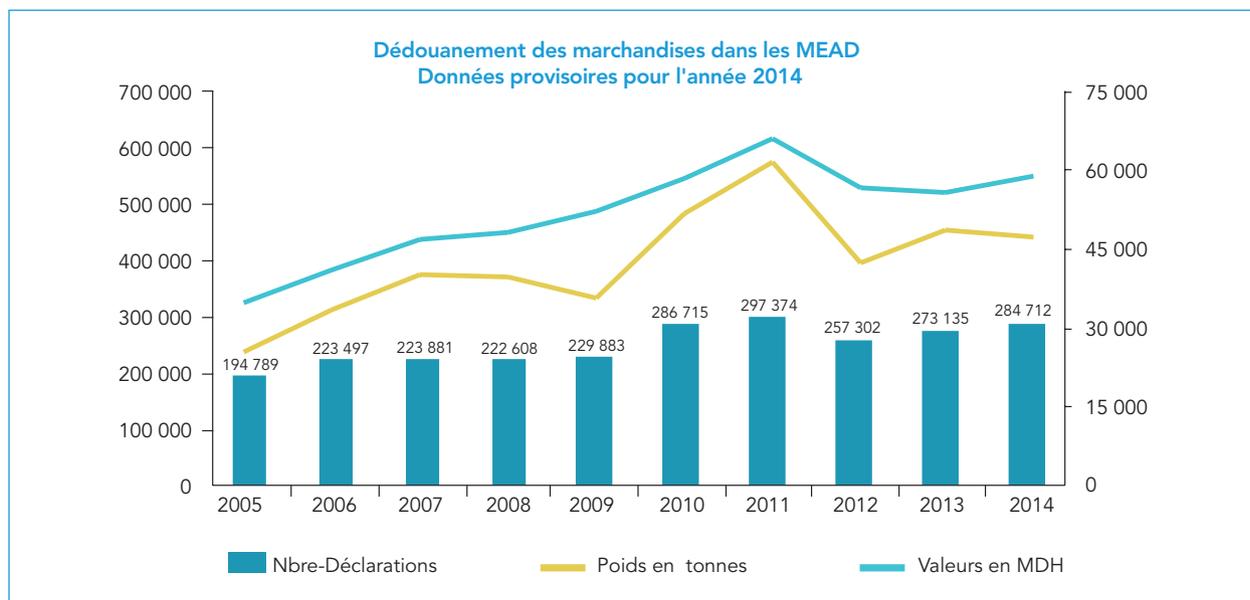
## LA CATEGORISATION

Au cours de l'année 2014, 61 sociétés opérant dans différents secteurs d'activité ont manifesté l'intérêt pour le bénéfice des avantages du programme de catégorisation, portant ainsi le nombre total des demandes déposées depuis le lancement du programme à 777 entreprises.

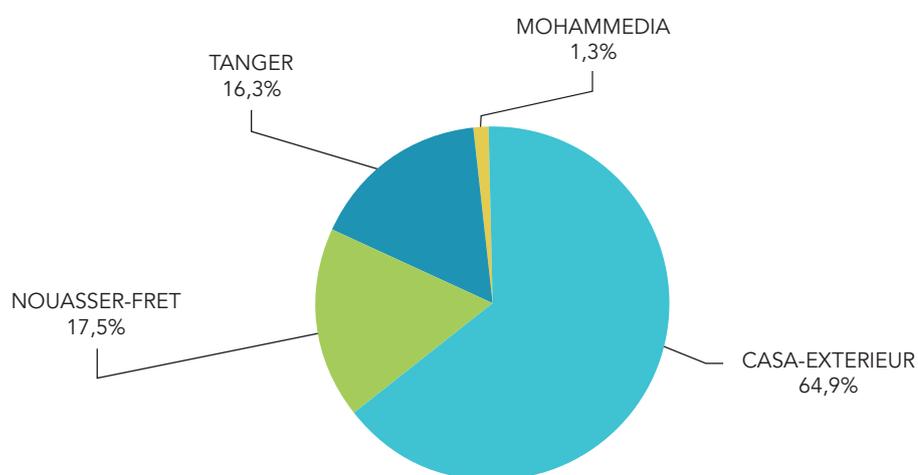
La répartition par secteur des 326 entreprises agréées à fin 2014 est reprise dans le graphique ci-après :



## LES MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (MEAD)



Répartition de la valeur des marchandises dédouanées en 2014 dans les MEAD par bureau



L'ampleur de l'évolution du commerce extérieur suite à la mondialisation et à la mise en place de zones de libre-échange interpelle à une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises et ce, par la décongestion des ports et des aéroports. La création des MEAD en dehors des enceintes douanières et portuaires s'inscrit dans cette optique afin de réduire les coûts de transaction des entreprises et améliorer, en conséquence, leur compétitivité.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEAD

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Nombre de MEAD</b>	34	38	41	47	54	56	55	57	61	62

A titre indicatif, le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2014 dans les MEAD a atteint 284 712 contre 273 135 en 2013.

Ces déclarations ont représenté 32,8% des déclarations enregistrées au niveau national en 2014 contre 33,5% en 2013.

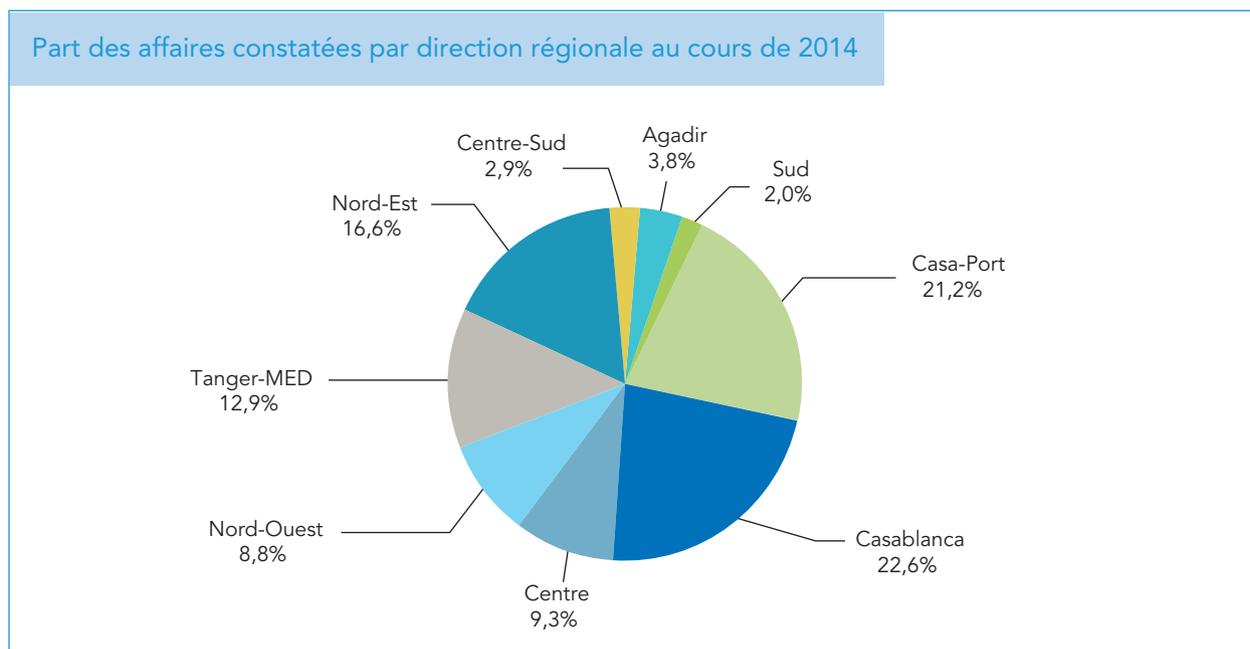
La valeur des échanges extérieurs réalisée en 2014 dans ce cadre a atteint 58,6 MMDH contre 55,8 MMDH en 2013. Le bureau de Casa-Extérieur vient en tête avec 64,9% des déclarations en terme de valeur, suivi de Tanger avec 17,5%, et de Nouasser avec 16,3%.

Le chiffre d'affaires à l'exportation a atteint 14,5 MMDH. Les importations en suite d'ATPA ont atteint 23% des importations réalisées dans les MEAD. Les exportations en suite de ce régime ont représenté 22,9% de la valeur totale des échanges dans les MEAD et 92,5% des exportations réalisées dans les MEAD.

La part des importations en provenance de l'Europe dédouanées dans ces enceintes a atteint cette année 67,8% contre 70,4% en 2013.

# LE CONTENTIEUX

## AFFAIRES CONTENTIEUSES



	2013	2014*	Var 14/13 en %
Affaires constatées (unités)	30 366	32 329	6,5
Amendes perçues (en MDH)	259,7	298,9	15,1
Droits compromis recouverts (en MDH)	110	138,8	26,2
Produits des ventes réalisées (en MDH) (1)	125,2	146,2	16,9

MMDH : Milliards de DH

\* : Chiffres provisoires

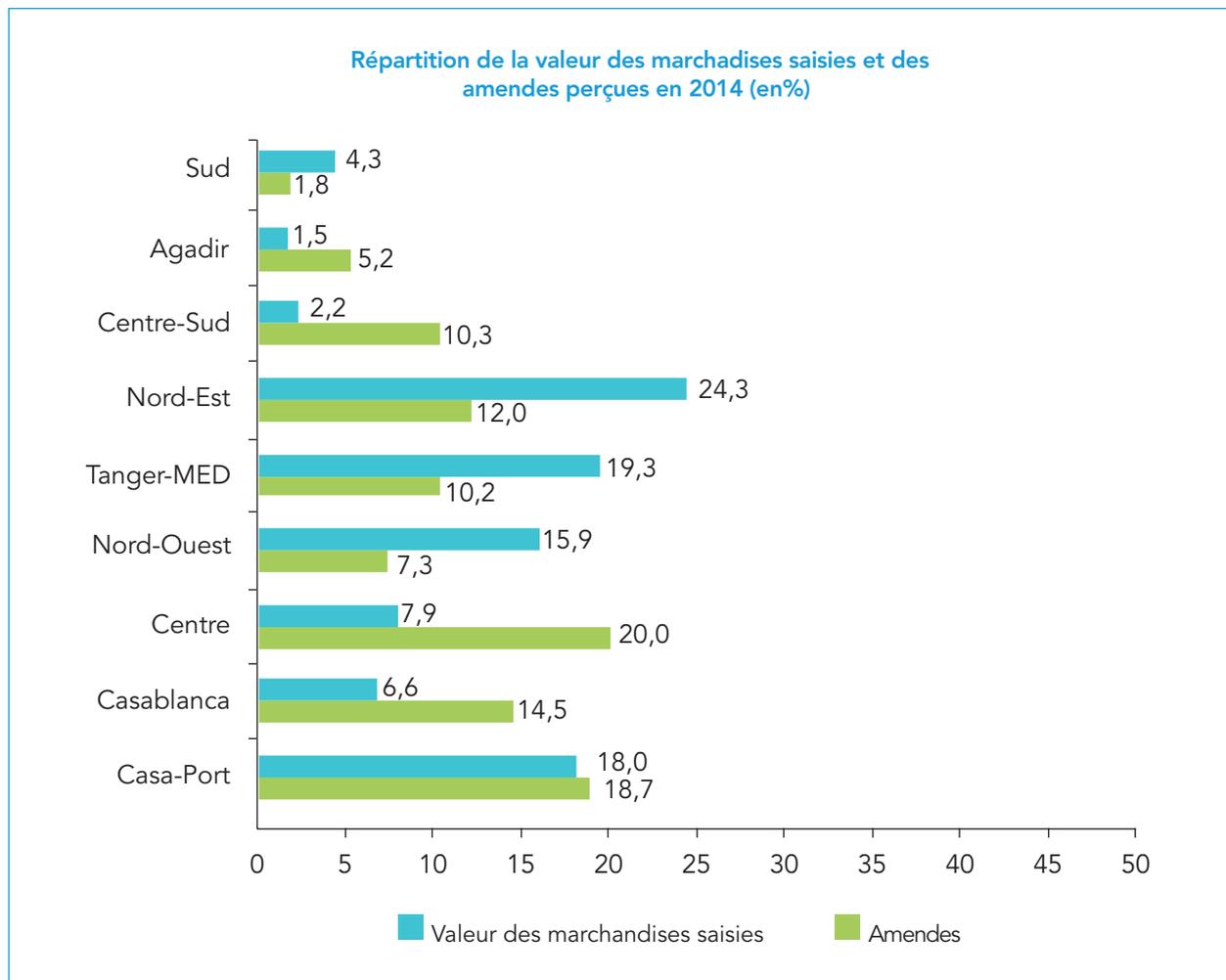
(1) Véhicules inclus

Le nombre d'affaires contentieuses constatées au cours de l'année 2014 a connu une hausse de 6,5 % par rapport à l'année 2013 ; soit 32 329 affaires contre 30 366.

Sur l'ensemble de ces affaires, les agents des douanes ont constaté 79,9% en 2014 contre 76,8% en 2013.

Les affaires de visite ont représenté 51,3% du total des affaires constatées, soit une hausse de 8,2% par rapport à 2013.

En matière de constatation, la Direction Régionale de Casablanca arrive en tête avec 22,6% des affaires contentieuses réalisées, suivie de la Direction Régionale de Casa-Port avec 21,2%. Les parts des Directions Régionales du Nord-Est et de Tanger-Méditerranée ont été respectivement de 16,9% et 12,9%.



Sur un montant de 298,9 MDH d’amendes perçues au cours de l’année 2014, les affaires de visite et de changes ont représenté respectivement 37% et 25,7%. Les affaires de détention sans justification y ont concouru à hauteur de 15,5% et celles des voyageurs ont représenté 4% de cette valeur.

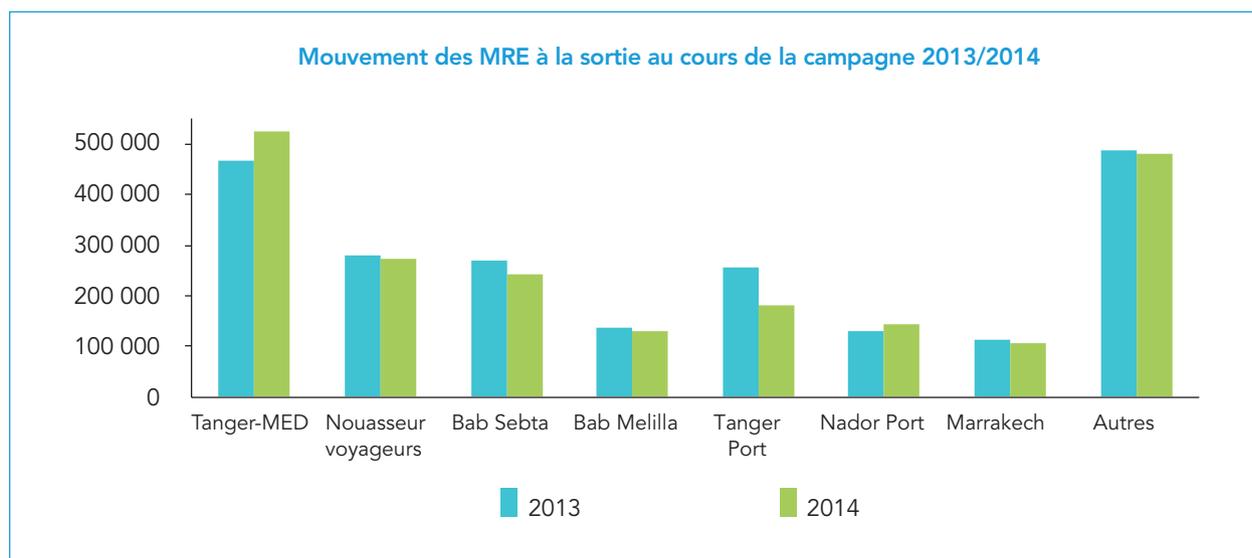
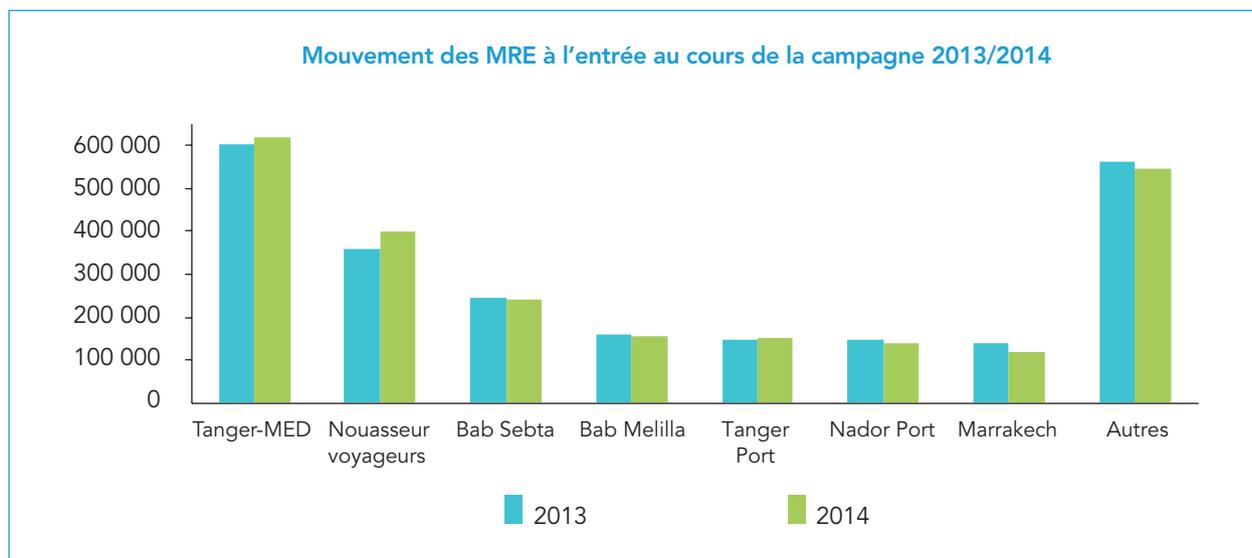
# LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER

## MOUVEMENTS DES PERSONNES

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var 14/13 en %
<b>Entrées</b>	1 468 860	1 466 376	1 729 279	1 871 139	1 936 334	2 177 739	2 066 965	2 066 849	2 363 571	2 366 702	0,1
<b>Sorties</b>	1 365 353	1 421 974	1 625 466	1 789 920	1 794 274	1 867 312	1 935 706	1 858 704	2 138 805	2 084 221	-2,6
<b>Total</b>	<b>2 834 213</b>	<b>2 888 350</b>	<b>3 354 745</b>	<b>3 661 059</b>	<b>3 730 608</b>	<b>4 045 051</b>	<b>4 002 671</b>	<b>3 925 553</b>	<b>4 502 376</b>	<b>4 450 923</b>	<b>-1,5</b>

NB : - De 2005 à 2009 : la période couverte commence du 16 juin au 15 septembre.

- En 2010 et 2014 : la période couverte commence du 05 juin au 15 septembre, et ce, en raison du mois de Ramadan.



## LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER

Au cours de la période allant du 05 juin au 15 septembre 2014, le flux des MRE enregistré a été comme suit :

### A l'entrée

Le nombre des MRE a atteint, en 2014, 2 366 702 contre 2 363 571 en 2013 durant la même période.

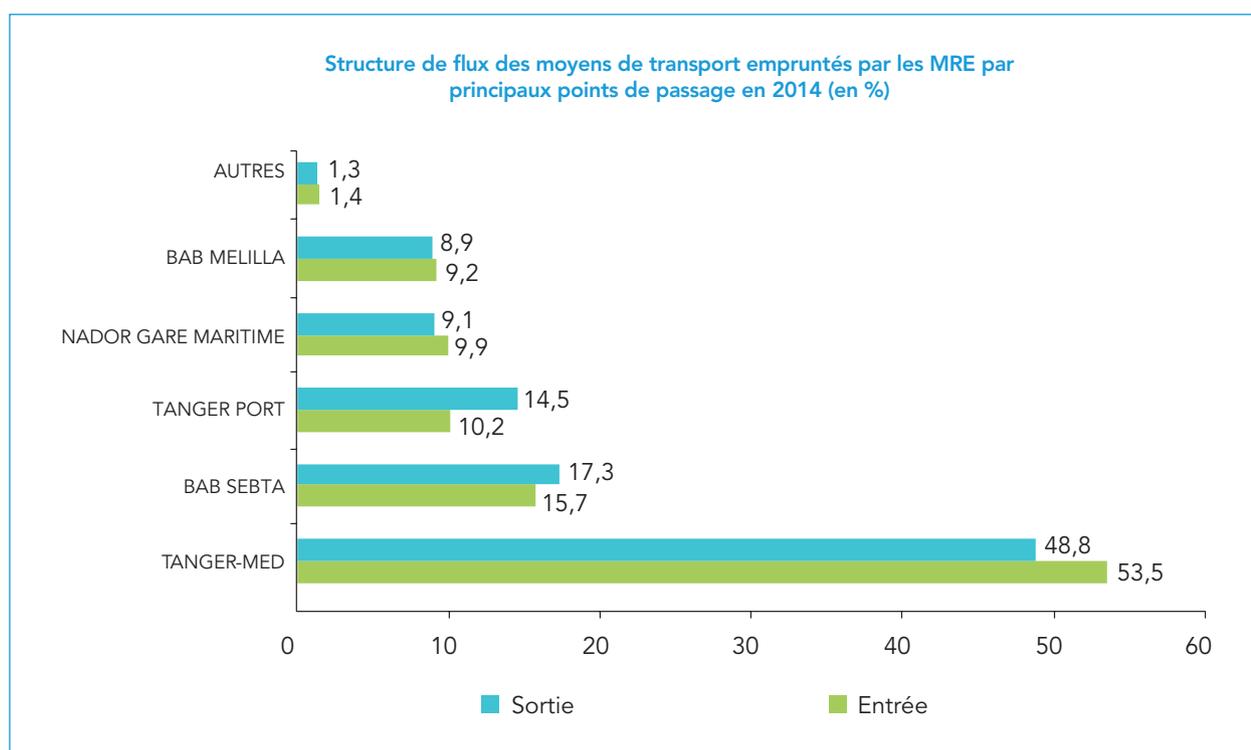
### A la sortie

Ce nombre a atteint 2 084 221 contre 2 138 805 un an auparavant, soit une baisse de 2,6%.

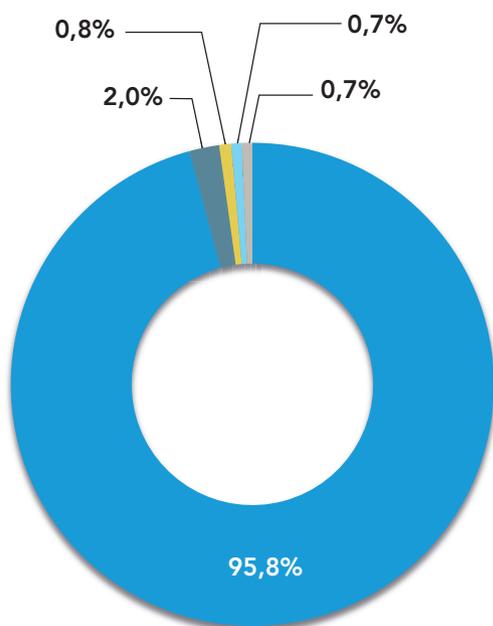
### Les principaux points de passage

Sur l'ensemble des points de passage des MRE, 7 ont constitué un peu plus des  $\frac{3}{4}$  du flux, il s'agit de Tanger MED, Nouasser, Bab-Sebta, Bab-Melilla, Tanger-Port, Nador-Port et Marrakech.

## MOYENS DE TRANSPORT EMPRUNTES PAR LES MRE

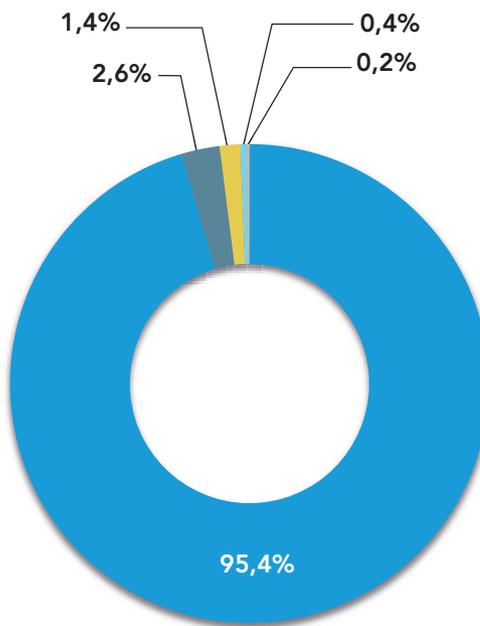


Répartition des moyens de transport empruntés par les MRE à l'entrée en 2014



- VOITURE DE TOURISME
- FOURGONS A VITRES LATERALES
- VEHICULES A USAGE PRIVE
- FOURGONS NON VITRES
- AUTUCARD

Répartition des moyens de transport empruntés par les MRE à la sortie en 2014



- VOITURE DE TOURISME
- FOURGONS A VITRES LATERALES
- VEHICULES A USAGE PRIVE
- FOURGONS NON VITRES
- AUTUCARD

**A l'entrée** : ont été recensés, 325 911 véhicules contre 333 236 l'année dernière, soit une baisse de 2,2%. Ce nombre est réparti comme suit :

- Voitures de tourisme : 95,8% de l'ensemble ;
- Fourgons à vitres latérales 2% ;
- Véhicules à usage privé 0,8% ;
- Fourgons non vitrés 0,7% ; et
- Autocars 0,7%.

Les ports de Tanger MED et Bab-Sebta ont assuré respectivement 53,5% et 15,7% des transits à l'entrée, suivis de Nador Port avec 10,2%.

**A la sortie** : ont été recensés, 295 599 véhicules contre 305 465 l'année dernière, en baisse de 3,2%.

Les voitures de tourisme ont représenté 95,4% de l'ensemble des moyens de transport ayant traversé les frontières à la sortie, les fourgons à vitres latérales 2,6%, les fourgons non vitrés 1,4%, les autocars 0,4% et les véhicules à usage privé 0,2%.

### NOMBRE DE DECLARATIONS EN DOUANE DEPOSEES PAR LES MRE

Le nombre de déclarations déposées par les MRE a connu une régression de 4,9% par rapport à l'année dernière à la même date, soit 337 709 contre 355 025 en 2013.

La répartition par nature de déclaration est reprise dans le tableau ci-dessous :

Nature de déclaration	2013	2014	Var en %
DUM (1)	899	2 591	188,2
Déclaration occasionnelles (2)	933	853	-8,5
T6 bis (3)	19 338	8 225	-57,5
D16 ter (4)	26 425	42 769	61,9
D16 Bis (5)	307 430	283 271	-7,9
<b>Total</b>	<b>355 025</b>	<b>337 709</b>	<b>-4,9</b>

(1) DUM : La Déclaration Unique de Marchandises ou Déclaration en détail, est un formulaire par lequel le déclarant communique les informations requises pour procéder au dédouanement des marchandises au titre d'un régime douanier donné

(2) Déclaration Occasionnelle : il s'agit de déclarations d'importation de marchandises, sans motif commercial, par les voyageurs.

(3) T6 bis: Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises importées par les voyageurs.

(4) D 16 ter: Déclaration d'admission temporaire, déposée par procédé informatique, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE..) et venant séjourner temporairement au Maroc

(5) D16 Bis : Déclaration d'admission temporaire, déposée manuellement, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE..) et venant séjourner temporairement au Maroc

### RECETTES SUR LE DEDOUANEMENT DES MARCHANDISES

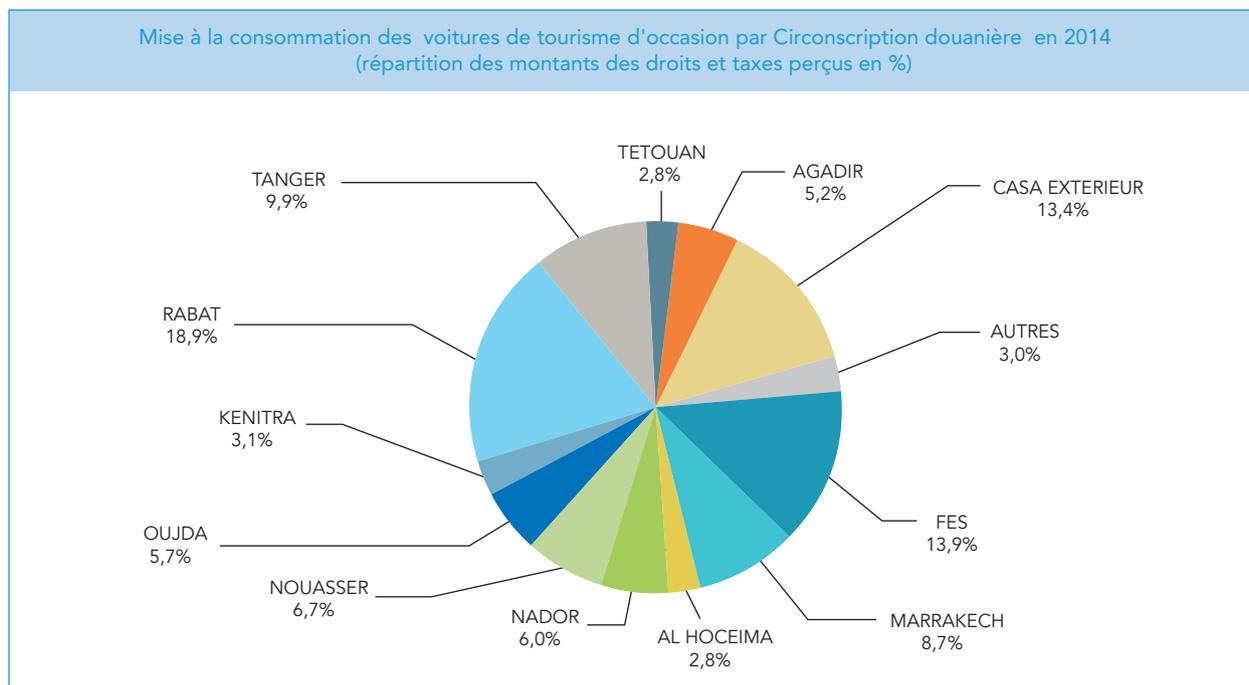
Les recettes encaissées à l'occasion du dédouanement de marchandises importées par les M.R.E sont passées à 53,5 MDH contre 78 MDH en 2013 à la même date, enregistrant ainsi une baisse de 31,5%.

### AFFAIRES CONTENTIEUSES

**A l'entrée** : le nombre d'affaires contentieuses constaté a été de 2 189 affaires contre 2 126 en 2013; soit une hausse de 3%.

**A la sortie** : 2 200 affaires constatées contre 3 980 l'année précédente, soit une diminution de 44,7%.

# LA MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME



Année	Type de voiture de tourisme (Nombre d'unités)			Droits & Taxes perçus en MMDH		
	Neuves à l'état monté (CBU)	d'occasion	Total	neuves à l'état monté (CBU)	d'occasion	Total
2013	86 172	19 182	105 351	2,9	1	3,9
2014 *	92 638	16 464	109 102	3,2	0,8	4
Var 14/13 en %	7,5	-14,2	3,6	9,1	-21,8	1,4

\* Données provisoires

Au cours de l'année 2014, le nombre de voitures de tourisme d'occasion a reculé de 14,2% par rapport à 2013. Le dédouanement des voitures neuves (CBU) a par contre affiché une hausse de 7,5%.

La ventilation en 2014 du nombre de voitures d'occasion dédouanées par circonscription se présente comme suit en pourcentage :

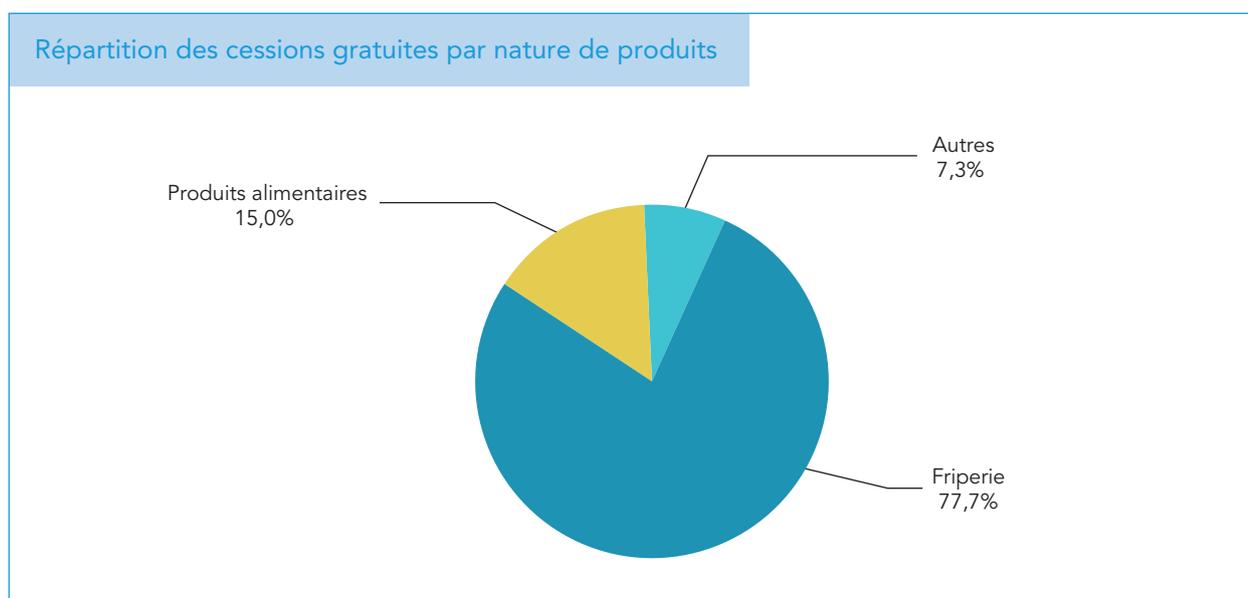
- Fès : **14,4%**
- Rabat : **11,1%**
- Casa-Extérieur : **10,8%**
- Oujda : **9%**
- Nador : **8,7%**
- Marrakech : **8,5%**
- Nouasser : **8,3%**
- Tanger : **8,0%**
- Autres bureaux : **21,1%**

Parmi les voitures d'occasion dédouanées en 2014, 92,1% avaient plus de trois ans d'âge dénotant ainsi un rajeunissement du parc automobile.

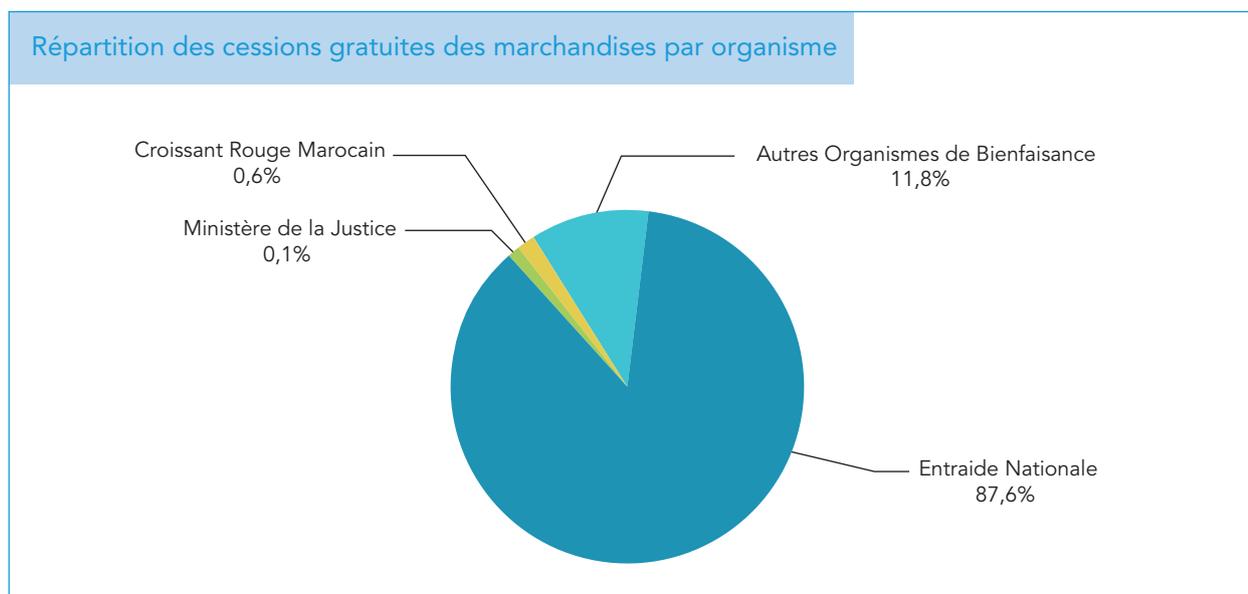
# L'ACTION SOCIALE DE L'ADMINISTRATION AU PROFIT DES ORGANISMES ET ŒUVRES DE BIENFAISANCE

## CESSIONS GRATUITES DES MARCHANDISES SAISIES

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'action sociale, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a procédé à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes d'œuvres de bienfaisance et de départements ministériels. Ces marchandises concernent essentiellement la friperie, les produits alimentaires et les articles domestiques.



Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, le Ministère de la Justice et le Croissant Rouge Marocain, qui ont été destinataires respectivement de 87,6%, 0,1% et 0,6% de la valeur de ces marchandises. Le reste a été réparti entre les autres associations et œuvres de bienfaisance.



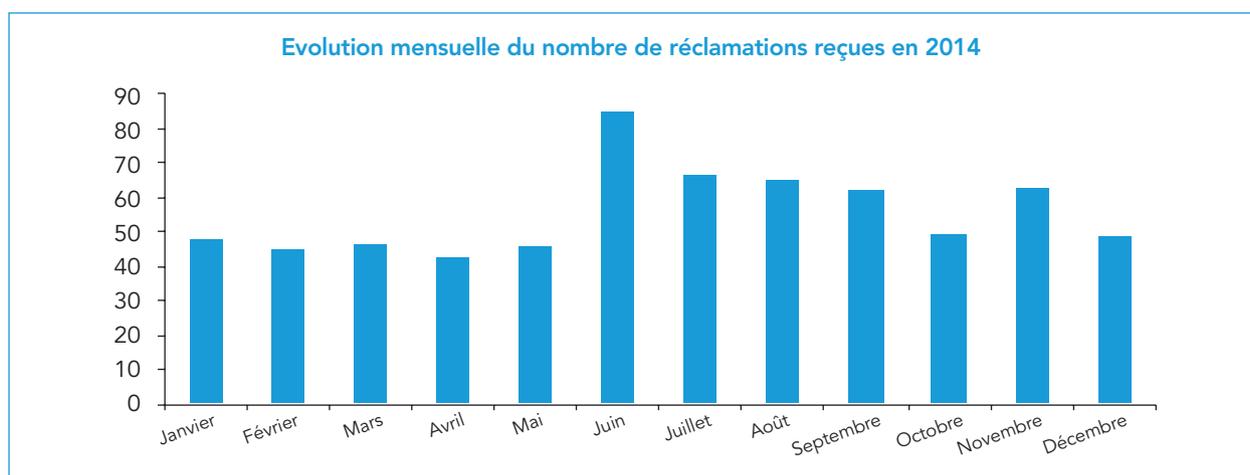
# LA GESTION DES RECLAMATIONS

Au cours de l'année 2014, les clients de l'ADII ont eu massivement recours à l'application de gestion en ligne des réclamations (658 au total), confirmant son succès auprès du public et confortant le choix de l'Administration à formaliser son processus de traitement et à professionnaliser son organisation.

Grâce au soin particulier apporté à chaque réclamation et à l'assiduité dans les échanges avec les requérants et les responsables douaniers, le taux de satisfaction sur les réponses apportées a atteint les 84%.

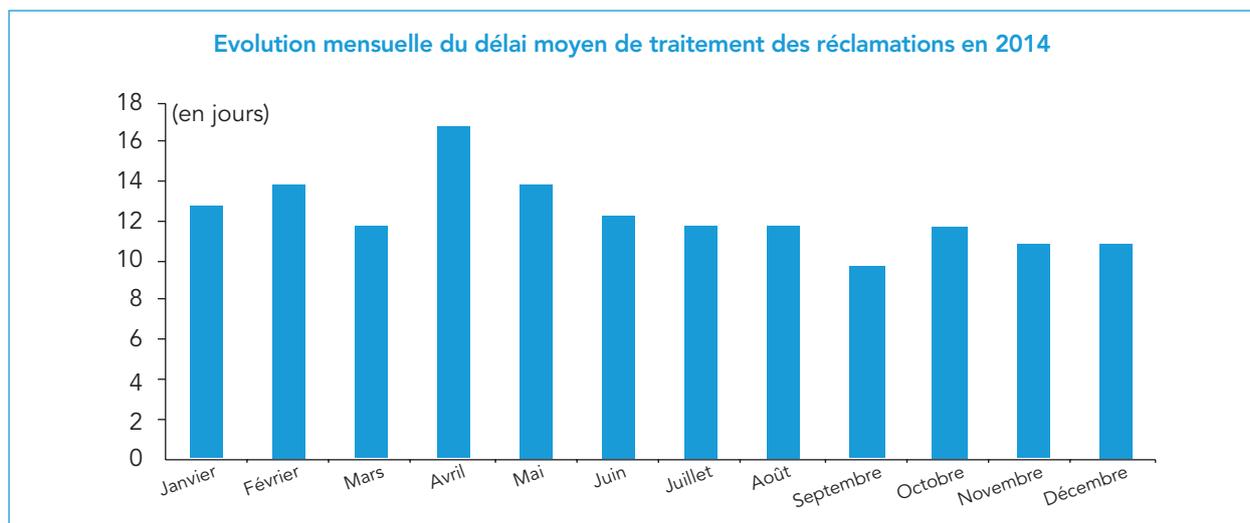
## NOMBRE DE RECLAMATIONS REÇUES

Le pic des réclamations reçues a été enregistré à partir du début de la Campagne Marhaba et du lancement du service en ligne de consultation des AT et s'est poursuivi pendant toute la période estivale, pour enregistrer un nouveau rebond avant les vacances de fin d'année qui connaissent également un important flux de MRE et de touristes.

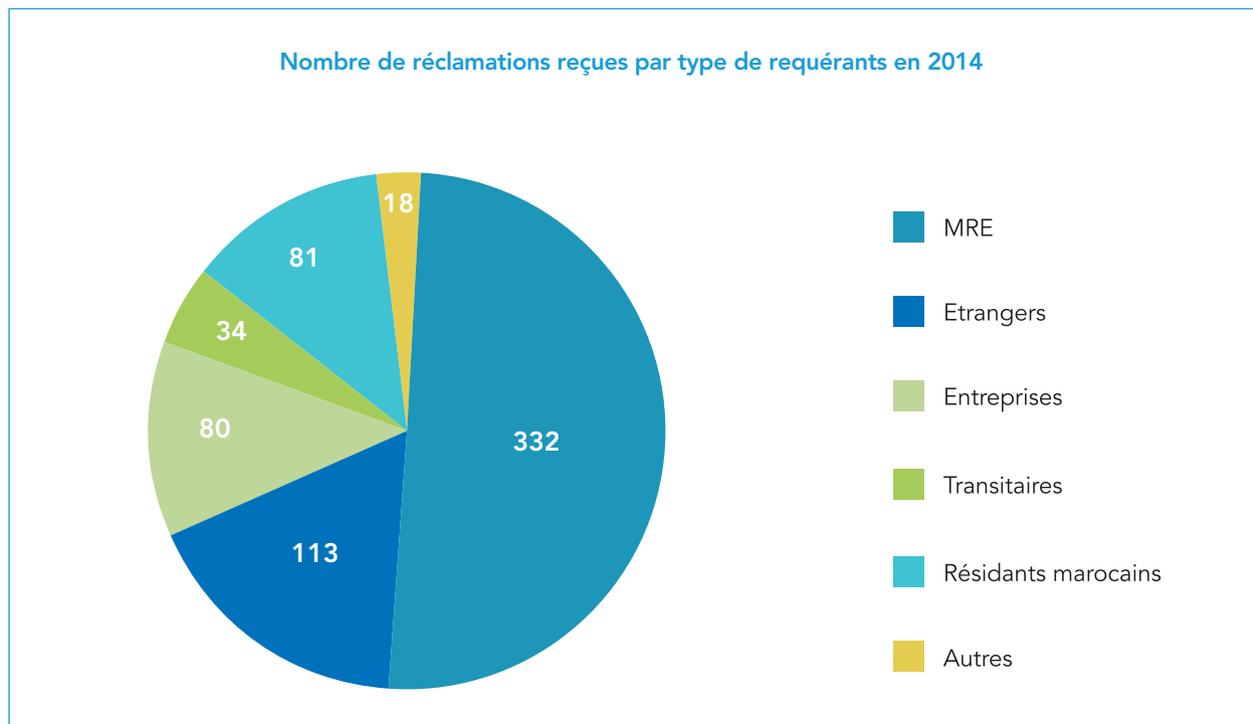


## DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Le délai moyen de traitement des réclamations a connu une régression continue, amorcée suite aux consignes transmises aux responsables pour accélérer le traitement des requêtes et leur consacrer toute la rigueur nécessaire à leur prise en charge. Cette réduction est également attribuée à l'effet d'expérience et à la meilleure maîtrise de l'outil par les utilisateurs.



REPARTITION DES RECLAMATIONS PAR TYPE DE REQUERANTS



Les MRE, suivis des Etrangers, représentent la source majeure des réclamations parvenant à l'ADII, d'autant qu'ils font partie des principaux clients de l'Administration, notamment lors de leur passage en frontière. Un recoupement avec les thématiques les plus concernées par leurs doléances fait émerger des préoccupations liées surtout à la situation des véhicules admis temporairement pendant les périodes de vacances.

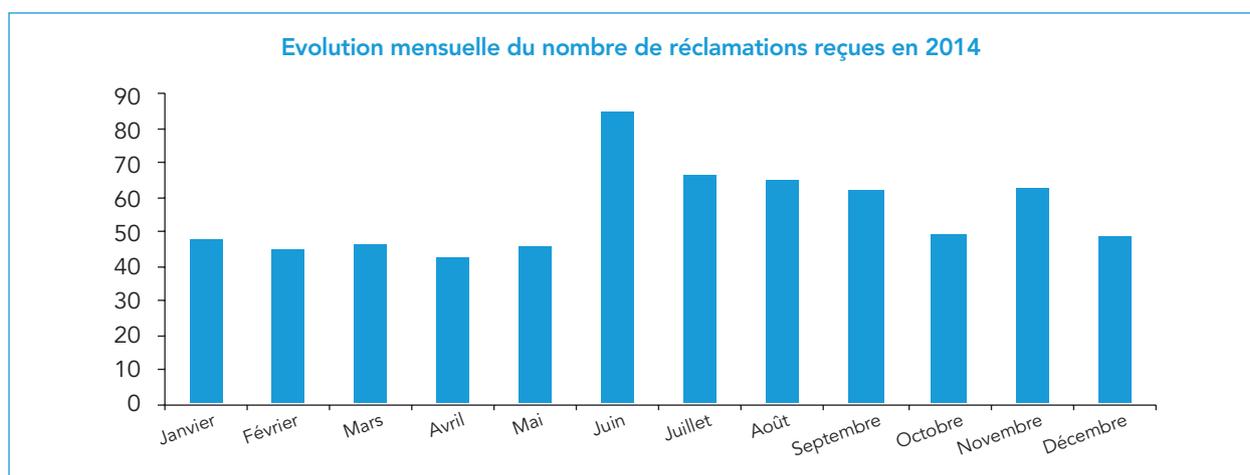
# LA GESTION DES RECLAMATIONS

Au cours de l'année 2014, les clients de l'ADII ont eu massivement recours à l'application de gestion en ligne des réclamations (658 au total), confirmant son succès auprès du public et confortant le choix de l'Administration à formaliser son processus de traitement et à professionnaliser son organisation.

Grâce au soin particulier apporté à chaque réclamation et à l'assiduité dans les échanges avec les requérants et les responsables douaniers, le taux de satisfaction sur les réponses apportées a atteint les 84%.

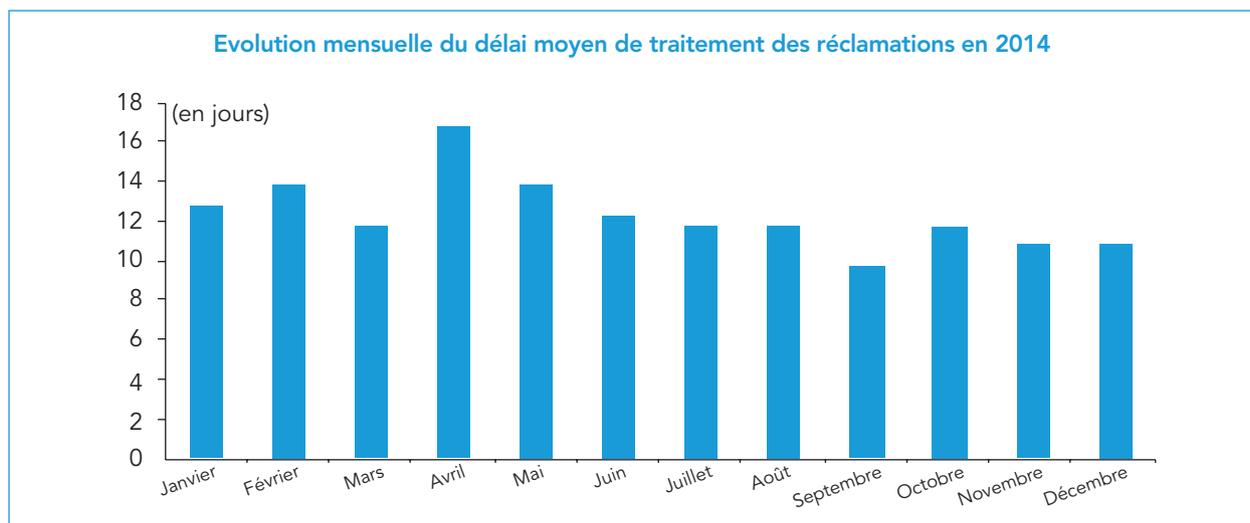
## NOMBRE DE RECLAMATIONS REÇUES

Le pic des réclamations reçues a été enregistré à partir du début de la Campagne Marhaba et du lancement du service en ligne de consultation des AT et s'est poursuivi pendant toute la période estivale, pour enregistrer un nouveau rebond avant les vacances de fin d'année qui connaissent également un important flux de MRE et de touristes.

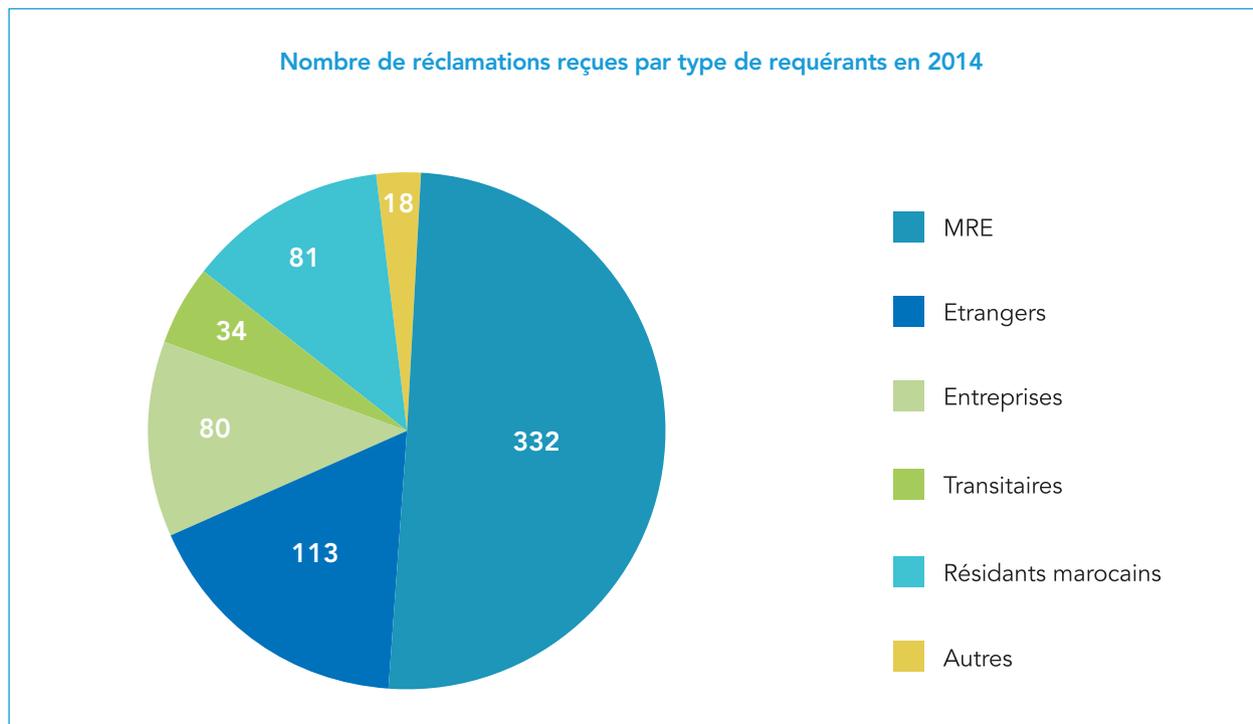


## DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Le délai moyen de traitement des réclamations a connu une régression continue, amorcée suite aux consignes transmises aux responsables pour accélérer le traitement des requêtes et leur consacrer toute la rigueur nécessaire à leur prise en charge. Cette réduction est également attribuée à l'effet d'expérience et à la meilleure maîtrise de l'outil par les utilisateurs.



REPARTITION DES RECLAMATIONS PAR TYPE DE REQUERANTS



Les MRE, suivis des Etrangers, représentent la source majeure des réclamations parvenant à l'ADII, d'autant qu'ils font partie des principaux clients de l'Administration, notamment lors de leur passage en frontière. Un recoupement avec les thématiques les plus concernées par leurs doléances fait émerger des préoccupations liées surtout à la situation des véhicules admis temporairement pendant les périodes de vacances.